

Maraîchage BIO

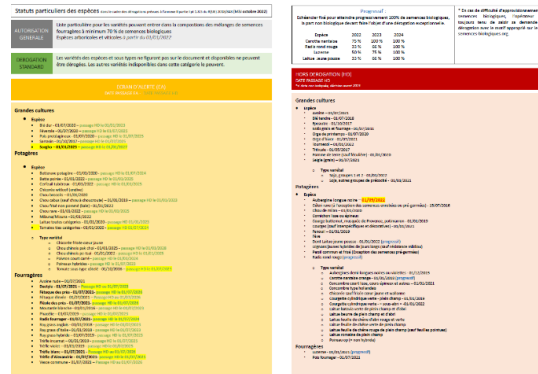
Ces informations ne sont que des préconisations.
L'application des produits phytosanitaires reste sous votre responsabilité.
Veuillez respecter les règles de leur utilisation. Agrément Certiphyto : LR00995

N°5
Octobre
2022

Protection phytosanitaire - Agenda

Statut dérogatoire des espèces 2023

Une mise à jour des variétés en écran d'alerte et en hors dérogations a été réalisée sur le site de semences biologiques.



Document à télécharger sur
<https://www.semences-biologiques.org/#/faq>

Passages hors dérogations récents ou à prévoir :

- Aubergine longue noire : 01/09/2022
- **Tomate sous type côtelée (Noire de Crimée, Marmande, Ananas...) : 01/07/2023**
- **Tomate toutes catégories : 01/07/2024**

Le passage hors dérogation d'une espèce impose l'utilisation de semences biologiques (les semences non traitées sont normalement plus autorisées). C'est **la date de semis des graines** qui est impactée par cette dérogation.

Pression noctuelle :

De nombreuses noctuelles sont présentes en plein champs notamment sur blettes ou encore brocolis.

Différentes espèces sont présentes à différents stades. Il est conseillé de réaliser des traitements selon le stade (exemple ici sur Choux) :

- **Sur œufs et jeunes stades larvaires** : un **Bt à 1kg/ha** – 6 applications maximum à 7 jours d'intervalle.
- **Sur larves âgées** : un traitement au **Spinosad à 0.2L/ha** – 2 applications maximum à 8 jours d'intervalle.



Noctuelle sur mini blette en plein champs (photo CIVAMBIO 66 octobre)

Pression pucerons :

Etant donné les conditions climatiques très favorables, les pucerons sont présents en augmentation sur plusieurs cultures sous abris et en plein champs.

Vérifier la présence d'auxiliaires qui est en augmentation : coccinelles, larves de syrphes...

Sous abris il est possible de faire **un lâcher de chrysopes** 2 semaines après plantation en raison de **5 larves/m²**.

Plus d'informations sur [la fiche technique « Salade d'abris en Provence – se protéger des pucerons »](#)



Pucerons sur artichaut (photo CIVAMBIO 66 octobre)

Agenda

Formations/journées techniques en fin d'année

Mercredi 16 novembre : journée technique « **Technique de production et Itinéraire technique petites surfaces** » avec Alban REVEILLE et Pierre BESSE, maraîchers en Haute -Garonne au lycée agricole de Théza

Présentation des intervenants :

- **Alban Réveillé** Paysan - Maraîcher diversifié sur 2 500 m² en Haute-Garonne depuis 2014
- **Pierre BESSE** Paysan - Maraîcher diversifié sur 4 000 m² en Haute-Garonne depuis 1990

Programme :

9h30-13h

Avantages, limites et contraintes du modèle.

Comment construire des itinéraires techniques avec exemples

Éléments de design sur petite surface.

14h-17h30 Visite d'exploitation

Inscriptions ici

Vendredi 9 décembre : Formation « **Gestion de la fertilité en maraîchage sur petites surfaces** » avec Pierre BESSE au lycée agricole de Théza

Programme (matin en salle et après-midi terrain) :

Evolution de la matière organique, en fonction du travail du sol.

Apparition et disparition du carbone et de l'azote.

Disponibilité des nutriments et exportations par les récoltes

Stratégies pour le maintien d'un haut niveau d'activité biologique : non-travail du sol, apports de biomasse massifs ou fractionnés, maintien d'un couvert végétal actif en continu.

Visite de ferme.

Inscriptions ici

Célia DAYRAUD – Appui technique et expérimentation maraîchage bio régional Occitanie

celia.dayraud@bio66.com – Port : 06 12 93 50 02